

# Chaîne des alpes

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **4 (1893-1896)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

terminer sa longue et belle carrière. Des notices nécrologiques nous donneront certainement l'occasion de revenir sur les travaux de ce zélé et savant explorateur des Alpes.

Signalons encore la mort du professeur *Tyndall*, qui s'est distingué non seulement comme physicien, mais aussi par ses recherches sur les glaciers. Tyndall aimait particulièrement la Suisse et les Alpes et passait chaque année une partie de ses vacances dans son chalet de Belalp, au-dessus du glacier d'Aletsch.

M. L. FAVRE<sup>1</sup> a publié une biographie de *Léo Lesquereux* (1806-1889), connu par ses importants travaux dans le domaine de la paléophytologie. Ses premiers travaux ont trait à la formation de la tourbe, de la houille et des combustibles minéraux en général. Mais c'est en Amérique surtout qu'il a poursuivi ses travaux relatifs aux flores fossiles de presque tous les étages des États-Unis, du silurien au tertiaire.

## PREMIÈRE PARTIE

### GÉOLOGIE GÉNÉRALE, CARTES GÉOLOGIQUES, DESCRIPTIONS.

CHAÎNE DES ALPES. *Subdivision*. — Après MM. Lory, Diener et Böhm qui ont proposé pour certaines parties de la chaîne des Alpes, des divisions en zones ou régions naturelles, en harmonie avec la structure géologique et surtout avec les facies des terrains, M. HAUG<sup>2</sup> vient

<sup>1</sup> L. Favre. Léo Lesquereux. *Bull. Soc. sc. nat. Neuchâtel*, XVIII. 1890. 3-17.

<sup>2</sup> E. Haug. Les régions naturelles des Alpes. *Annales de géographie*. Paris, 1894. N° 10. 150-172. 1 carte.

d'établir, pour la chaîne entière des Alpes, une nomenclature nouvelle. Il rejette la terminologie empruntée à l'ancienne nomenclature romaine et aux noms de provinces, etc., et il trace les limites des régions, conformément aux lignes tectoniques et stratigraphiques.

La distinction qui saute aux yeux et qui a le plus longtemps été méconnue, est celle qu'il y a lieu de faire entre Alpes orientales et Alpes occidentales, suivant une limite qui coïncide en partie avec la vallée transversale du Rhin. Dans chacun de ces deux grands segments de l'arc alpin, la tectonique et la stratigraphie imposent des subdivisions en zones parallèles longitudinales, plus ou moins continues, que l'on peut partager en groupes plus petits. Il importe, selon l'auteur, d'abandonner des termes n'ayant qu'une signification politique ou topographique.

Les vallées longitudinales fournissent seules d'assez bonnes limites, parce qu'elles coïncident généralement avec des accidents tectoniques. Les vallées transversales ne viennent qu'en second lieu et seulement comme limite géographique.

L'auteur prend pour base de sa subdivision en zones, la région cristallophyllienne, bordée au N. et au S. d'une zone calcaire, dans lesquelles il établit des groupes de second ordre.

Pour la région comprise dans le territoire suisse, M. Haug admet pour la partie cristalline :

Massif du Grand Paradis; massif du Valais, entre la vallée d'Aoste et le Toce; massif du Tessin, du Toce à la Leventine; massif du Bernina, avec les massifs accessoires de l'Adula, Septimer, etc., suivi des massifs de l'Ortler et du Silvretta, et bordé au S. des Alpes cristallines des lacs.

La zone calcaire et schisteuse du Briançonnais, sans apparence topographique dans le Valais, retrouve une individualité géographique dans les Alpes des Grisons; elle sépare la zone cristalline sud d'une zone cristalline nord, embrassant les massifs du Mont-Blanc, des Aiguilles-Rouges, de l'Aar, du Saint-Gothard et du Tödi, ce dernier en bonne partie calcaire.

Quant à la zone calcaire nord, l'auteur y distingue les chaînes du Genevois (Annecy), des Dents du Midi et des Diablerets, les Alpes des 4 cantons, de Glaris, des Churfirsten, du Sentis et du Bregenzerwald, où s'intercale la zone du Rhæticon. Au N. des Dents du Midi et des Diablerets se place enfin la zone des Préalpes du Chablais et du Stockhorn (Fribourg), dont l'équivalent tectonique et géographique serait, selon M. Haug, la zone de la mollasse plissée.

L'auteur convient cependant que toute classification fait une forte part à la convention, d'où résulte que les limites sont sujettes à être interprétées différemment; les caractères géologiques et topographiques ne s'accordent pas toujours ensemble.

M. BÖHM<sup>1</sup> a établi une subdivision de la chaîne entière des Alpes qui diffère sensiblement de la précédente. Désireux d'éviter les néologismes, il conserve pour la Suisse les termes en usage depuis longtemps. Il n'y a que les Alpes du Chablais, entre l'Arve et le Rhône, les Alpes de Fribourg, entre le Rhône et le lac de Thoune, et les Alpes de Savoie, comprenant le groupe du Mont-Blanc, qui nous paraissent avoir reçu des délimitations différentes des anciennes subdivisions.

<sup>1</sup> Dr Aug. v. Böhm. Eintheilung der Alpen. *Deutsche Rundschau für Geogr. u. Statist.* 1893. XV, 6 p., 1 carte.